



PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS

- Planifier une offre de service de qualité qui répond aux élèves-athlètes passionnés de hockey qui sont dans la région de Bellechasse;
- Offrir un contexte d'apprentissage favorisant la motivation scolaire, la persévérance scolaire, la réussite scolaire, les saines habitudes de vie et le développement des habiletés relatives à la pratique du hockey;
- Développer des élèves-athlètes par le sport;
- Garder nos élèves sur notre territoire;
- Répondre à un besoin témoigné par la population de Bellechasse;
- Prioriser l'école et la réussite.





Procédure d'inscription

- L'élève-athlète doit s'inscrire au **camp de sélection** pour l'année scolaire 2026-2027;

(Dates du camp: 9 mars et 6 avril)

- L'élève-athlète **doit s'inscrire à son école d'origine** durant la période des inscriptions en février ;
- Les élèves-athlètes des **pôles 2 et 3** doivent compléter un **formulaire de demande hors-secteur**. Celui-ci est disponible sur le site internet du centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.
- <https://csscotesud.gouv.qc.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/>
- ❖ Pôle 3: l'école d'origine est l'école secondaire de Saint-Damien
- ❖ Pôle 2: l'école d'origine est l'école secondaire de Saint-Charles
- **Pour les élèves-athlètes d'un autre centre de services**, vous devez demander et compléter dans votre CSS le formulaire de demande de fréquentation dans un autre centre de services ;
- C'est la politique d'admission et d'inscription du CSSCS qui s'applique.



CRITÈRES D'ADMISSION

- L'étudiant-athlète est au même niveau dans toutes ses matières scolaires;
- L'élève-athlète est en réussite dans toutes les matières à la fin de l'année scolaire.
(*Analyse du dossier scolaire possible)
- L'élève-athlète est investi positivement dans son cheminement scolaire;
- Le comportement de l'élève-athlète doit s'harmoniser avec les règles de vie de l'école;
- L'élève-athlète a répondu aux critères de sélection sur le plan hockey à la suite du camp de sélection.





TRANSPORT SCOLAIRE

Transport scolaire disponible pour tous les élèves-athlètes des pôles 1, 2 et 3, **sous certaines conditions**:

- ❖ **Des points de chute (ex: école primaire locale, église, station-service) peuvent être établis**
- ❖ **N'inclut pas le transport de l'équipement sportif**
- Un local est mis à la disposition des élèves-athlètes à l'École secondaire de Saint-Anselme pour l'équipement de hockey
- Le comportement de l'élève-athlète doit s'harmoniser avec les règles de vie de l'école **et du transport scolaire**;
- Le trajet exact de votre enfant vous sera communiqué au mois d'août (procédure habituelle);

- Pour les élèves-athlètes qui proviennent d'un autre centre de services, il n'y a pas de transport prévu pour le moment;

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec 



Frais d'inscription

Frais d'inscription pour la concentration hockey de Bellechasse à l'École
secondaire de Saint-Anselme **(2026-2027)**

- **M14 D.3 : 2 600\$**
- **M15 D.3: 2 600\$**
- **M18 D.3: 2 600\$**

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec 